



Comité de Quartier du Coteau

Prochaine réunion le mercredi 11 octobre à 20h30, école du Coteau

Compte-rendu de la réunion de votre comité de quartier du 8 mars 2017 à l'espace Courbet:

Pour la municipalité : Robert Orusco et Christine Rescoussié (élus), (Claire Lemeunier (responsable du développement social urbain), et Jean-Paul Notte (chargé de mission prévention/sécurité)

I – Intervention de la société Orange : la fibre sur le Coteau

Présentation par 2 représentants d'Orange de l'état du raccordement de la fibre sur le coteau en cours. 5 armoires de raccordements vont être situées sur le coteau et 647 logements éligibles. Après la pose de la fibre il faut attendre 3 mois pour demander le raccordement à un opérateur.

II - Extension de l'école du Coteau.

Présentation du projet par Philippe Verrier, Directeur des services techniques. Le groupe scolaire passerait de 25 classes à 29-30. Entrée principale de tout le primaire rue Gaston Audat. Acquisition du foncier environnant pour l'agrandissement. La surface du périscolaire sera augmentée. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sera sur une grande partie du groupe scolaire mais pas sur la totalité.

Réactions et questions du public : Des questions ont été soulevées concernant l'arrêt de bus pour les élèves et la diminution des places de stationnement du quartier avec entre autres la suppression du parking enseignant. La mise en sécurité de la rue Gaston Audat par un sens unique montant a été demandée, d'autant plus que l'accès des PMR se ferait par cette voie. Une remarque est émise sur la nécessité de démolir des pavillons appartenant au patrimoine du quartier pour l'agrandissement du groupe scolaire.

III – Réponses apportées par la Mairie à certaines suggestions/ remarques de la dernière réunion

1. Collecte déchets verts déplacée au mercredi dorénavant.
2. Visite faite rue Émile Zola, un panneau zone 30 va être installé
3. Les nids de poules boulevard de la Vanne ont été rebouchés
4. Demandes de nouveau tracé Valouette V1 + abris bus soumises au Territoire
5. Le statut des travaux arrêtés boulevard de la vanne est en discussion avec le nouveau Territoire Grand-Orly Seine Bièvre (T12)
6. Le coût de la rampe Fontaine couverte est en cours de chiffrage avec le Territoire
7. Réponse négative sur la demande d'un sens interdit sauf riverains impasse de Rungis. Le projet de Zone d'Activité derrière les immeubles Courbet est maintenu (en lien avec Campus Cancer)

IV- Suggestions ou avis des habitants reçus avant et pendant la réunion

1. Trottoir avec angles saillants aménagé devant le récupérateur de verres derrière Simply : pneus en danger
2. Nids de poules rue des Vignes devant Pain et Roses
3. Demande de container enterré en haut du sentier des Garennes
4. Demande d'un passage pour piétons rue du Coteau dans la continuité du sentier Defait (un trottoir occupé par les voitures oblige les piétons à changer de trottoir).
5. Pourquoi pas un restaurant à côté de la pépinière d'entreprises rue colonel Fabien ?
6. Pourquoi pas une supérette sur le haut du Coteau ?
7. Enfouissement du réseau électrique non fini sur l'avenue du Panorama depuis fin 2016
8. Problème du manque de stationnements rue du Lunain

9. Vitesse non respectée rue du Lunain et circulation de poids lourds
10. Manifestation au pied de l'immeuble courbet le 3 juin. Besoin de machines à coudre !
11. Peuplier dangereux rue des amandiers (Réponse : problème privé)

V – Retour sur la réunion avec la SGP du 26 janvier

Il a été question de la construction de l'ouvrage de sécurité sur le jardin panoramique à partir de juin 2017 et la sortie des déblais du tunnel de la ligne 15 au niveau de la rue Gabriel Péri aussi en Juin. Sortie des déblais de la ligne 14 toujours rue Gabriel Péri (tunnel sous l'A6), début 2019. Le compte rendu avec les illustrations de cette réunion rendu sur le blog du comité de quartier : <http://www.cdg-coteau-cachan.fr>

VI - Les sens interdits, problèmes de signalétique / circulation

Présentation de l'analyse réalisée par plusieurs membres du comité d'animation du comité de quartier sur les implantations actuelles de panneaux sur le Coteau. Beaucoup de panneaux, avec redondances ou incohérences conduisant à des situations dangereuses.

VII - Présentation du projet de l'Accorderie

C'est un système d'échange de services entre habitants d'un même territoire. Pas d'échange d'argent mais d'heure de services rendus. Vous pouvez devenir accordeur-euse. Contact de l'association « passeurs de temps » accorderie.cachan@gmail.com

VIII - Projets immobiliers

Pour permettre aux habitants d'exercer un regard averti sur les projets immobiliers, une projection des vues réalisées par les architectes pour instruire les permis de construire (Volet paysager) est présentée aux riverains. Selon l'équipe d'animation les vues d'architectes sont déformées, ce qui fausse la perception que les habitants peuvent avoir des projets.

Les représentants de la Mairie présents ont jugés incorrect de ne pas avoir été informés au préalable du contenu de la présentation ; ils réfutent que ces vues d'architecte soient insincères ou tronquées.

IX –Autres points à l'ordre du jour de la réunion

A) Mesure de bruit le long de l'A6

Des mesures vont être faites par Bruitparif chez les habitants du Coteau. On cherche des habitants permettant d'accueillir une station de relevé des niveaux sonores.

B) Chasse aux poissons

La traditionnelle chasse aux poissons aura lieu au jardin panoramique le 30 avril à 16h. On recherche des volontaires pour participer à l'animation. Le soleil est commandé !

"La présentation complète de cette réunion est disponible sur le blog du comité de quartier dans la rubrique « Présentation des réunions ». Rendez-vous donc sur le Blog de votre comité de quartier : www.cdg-coteau-cachan.fr"

Pour contacter le comité de quartier, par courrier : 17 rue des Vignes, par email : coqcot@gmail.com

Faites nous part de vos remarques, de vos suggestions. Joindre une ou deux photos pour illustrer votre propos.

Nom.....Prénom.....Email.....

Suggestions :
.....
.....